



Association reconnue d'Utilité Publique
Décret N° 95-402 /PRES/MAT
du 4 octobre 1995

À l'ABMAQ,
nous créons
de la valeur pour
nos membres



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Constitution d'un **vivier de consultants juniors**

Qualité • Hygiène • Sécurité • Environnement
Santé • Productivité • Kaizen • Lean Six Sigma
Excellence opérationnelle • QHSE
Amélioration continue • Transformation organisationnelle



Cadre de référence :
Plan Stratégique et Opérationnel
ABMAQ 2026-2030



Date de publication :
27 Juillet 2026



Date limite de soumission :
27 Août 2026



Ouagadougou,
Burkina Faso



Mentions institutionnelles

Élément	Information
Autorité contractante	Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ)
Nature de la procédure	Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) — sélection en vue de la constitution d'un vivier
Objet	Constitution d'un vivier de consultants juniors en QHSE, productivité, Kaizen, Lean Six Sigma et excellence opérationnelle
Siège	Ouagadougou, Burkina Faso — [Adresse physique à compléter par l'ABMAQ]
Zone d'intervention	Burkina Faso
Signataire	Directeur Exécutif
Date de publication	27 Juillet 2026
Date limite de soumission	27 Août 2026

Ce document n'engage l'ABMAQ qu'après validation formelle par ses organes habilités.

Table des matières

Mentions institutionnelles	2
Sigles et abréviations.....	4
1. Avis à Manifestation d'Intérêt.....	5
2. Contexte et justification.....	5
2.1 Contexte	5
2.2 Enjeu stratégique.....	5
2.3 Opportunité et réponse de l'ABMAQ	6
2.4 Impact attendu.....	6
3. Présentation synthétique de l'ABMAQ.....	6
4. Objectifs de l'AMI.....	7
4.1 Objectif général.....	7
4.2 Objectifs spécifiques.....	7
5. Termes de Référence	7
5.1 Objectif général des missions.....	7
5.2 Objectifs spécifiques.....	7
5.3 Portée et activités principales.....	7
5.4 Répartition des responsabilités junior / senior.....	8
5.5 Livrables attendus	8
5.6 Organisation, supervision et obligations	8
5.7 Durée et résultats attendus.....	9
6. Profils recherchés.....	9
7. Conditions d'éligibilité	10
8. Dossier de candidature	10
9. Critères d'évaluation et grille de notation.....	10
9.1 Règles d'évaluation.....	11
10. Processus de sélection.....	11
11. Calendrier indicatif	12
12. Modalités de soumission des dossiers	12
13. Confidentialité, éthique et réserve.....	12

Sigles et abréviations

Sigle	Signification
ABMAQ	Association Burkinabè pour le Management de la Qualité
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
CV	Curriculum Vitae
DMAIC	Define, Measure, Analyze, Improve, Control
HSE	Hygiène, Sécurité, Environnement
ISO	International Organization for Standardization
PDCA	Plan, Do, Check, Act
PSO	Plan Stratégique et Opérationnel
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
QITP	Qualité, Innovation, Transformation et Productivité
SMI	Système de Management Intégré
SST	Santé et Sécurité au Travail
TDR	Termes de Référence
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine

1. Avis à Manifestation d'Intérêt

L'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) lance un Avis à Manifestation d'Intérêt en vue de constituer un vivier de consultants juniors qualifiés, mobilisables dans le cadre de ses interventions relatives à la promotion de la qualité, de la productivité, du Kaizen, du Lean Six Sigma, du QHSE et de l'excellence opérationnelle auprès des organisations publiques et privées.

Le présent avis s'adresse aux personnes physiques - étudiants avancés, jeunes diplômés, jeunes professionnels et consultants indépendants juniors - justifiant d'une formation ou d'une expérience pertinente dans au moins l'un des domaines couverts par l'Association.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en soumettant un dossier complet conformément aux conditions, profils et modalités précisés dans le présent document. Les manifestations d'intérêt retenues permettront de constituer un vivier de compétences, dans lequel l'ABMAQ pourra puiser, selon ses besoins, pour la conduite de missions ponctuelles.

La présente procédure ne crée aucune obligation contractuelle ni aucun droit à mission au profit des candidats. L'inscription au vivier ne garantit pas l'attribution d'une mission ; celle-ci demeure subordonnée aux besoins effectifs de l'ABMAQ et fera l'objet, le cas échéant, d'un engagement spécifique distinct.

2. Contexte et justification

2.1 Contexte

La compétitivité des organisations publiques et privées de l'espace UEMOA repose de plus en plus sur leur capacité à structurer des systèmes de management performants, à maîtriser leurs processus et à inscrire l'amélioration continue au cœur de leur fonctionnement. Dans ce contexte, la demande en accompagnement spécialisé en qualité, en productivité et en excellence opérationnelle connaît une croissance soutenue.

L'ABMAQ, en sa qualité d'acteur national de référence pour la promotion de la qualité et de la productivité, est sollicitée pour des missions de diagnostic, de formation, d'accompagnement et de capitalisation dont le volume et la diversité appellent un renforcement de sa capacité opérationnelle.

2.2 Enjeu stratégique

Pour répondre à cette demande tout en maîtrisant ses coûts et en valorisant les compétences nationales, l'ABMAQ doit pouvoir s'appuyer sur un réseau structuré de consultants juniors,

capables d'intervenir en appui des consultants seniors et des chefs de mission. La constitution d'un vivier mobilisable représente une réponse organisationnelle adaptée à cet enjeu.

2.3 Opportunité et réponse de l'ABMAQ

La mobilisation de consultants juniors constitue une double opportunité : elle permet à l'Association de disposer d'une ressource flexible et qualifiée pour ses missions, et elle offre aux jeunes talents nationaux un cadre d'apprentissage, de professionnalisation et de valorisation de leurs compétences. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la vocation de l'ABMAQ de développer le capital humain national en matière de qualité et de productivité.

2.4 Impact attendu

À terme, le vivier de consultants juniors permettra à l'ABMAQ de renforcer sa réactivité, d'élargir sa couverture sectorielle, de fiabiliser la qualité de ses prestations et de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'experts nationaux en management de la qualité et de la productivité.

3. Présentation synthétique de l'ABMAQ

L'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) est une organisation à vocation professionnelle œuvrant pour la promotion de la qualité, de la productivité, de l'innovation, de la transformation organisationnelle et de l'excellence opérationnelle au Burkina Faso et dans l'espace UEMOA.

Son action s'inscrit dans le cadre de son Plan Stratégique et Opérationnel 2026–2030, qui structure ses priorités autour des axes suivants :

- la promotion de la qualité, de la productivité et de l'innovation ;
- le développement des QITP - Qualité, Innovation, Transformation et Productivité ;
- le renforcement des services aux membres ;
- l'amélioration de la compétitivité des organisations publiques et privées ;
- la vulgarisation de la culture qualité et productivité ;
- la valorisation des compétences nationales ;
- la mise en réseau d'experts et de consultants ;
- le développement de partenariats, du Kaizen, de la productivité et de l'excellence opérationnelle ;
- le renforcement de la gouvernance, de la notoriété et de la capacité opérationnelle de l'Association.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt contribue directement à plusieurs de ces axes, notamment la valorisation des compétences nationales, la mise en réseau d'experts et le renforcement de la capacité opérationnelle de l'ABMAQ.

4. Objectifs de l'AMI

4.1 Objectif général

Constituer un vivier de consultants juniors qualifiés, mobilisables par l'ABMAQ pour la conduite de missions ponctuelles dans ses domaines d'intervention.

4.2 Objectifs spécifiques

- Identifier et présélectionner des profils juniors compétents et motivés dans les domaines de la qualité, du QHSE, de la productivité, du Kaizen, du Lean Six Sigma et de l'excellence opérationnelle ;
- Classer les candidats retenus par domaine de spécialisation afin de faciliter leur mobilisation ;
- Constituer une base de compétences nationales structurée et actualisée ;
- Renforcer la capacité opérationnelle de l'ABMAQ à répondre aux sollicitations de ses membres et partenaires ;
- Offrir aux jeunes talents un cadre de professionnalisation et de montée en compétences.

5. Termes de Référence

5.1 Objectif général des missions

Les consultants juniors retenus apporteront, sous la supervision de consultants seniors ou de chefs de mission de l'ABMAQ, un appui technique et opérationnel à la mise en œuvre des prestations de l'Association en matière de qualité, de productivité et d'excellence opérationnelle.

5.2 Objectifs spécifiques

- Contribuer à la réalisation de diagnostics qualité et productivité ;
- Appuyer le déploiement et le suivi des systèmes de management ISO ;
- Soutenir l'animation d'ateliers, de formations et d'actions de sensibilisation ;
- Participer à la collecte, au traitement et à l'analyse des données ;
- Contribuer à la documentation et à la capitalisation des bonnes pratiques.

5.3 Portée et activités principales

Les consultants juniors pourront être mobilisés, selon leur spécialisation et leur niveau, pour les activités suivantes :

- diagnostics qualité et productivité ;
- appui aux systèmes de management ISO (9001, 14001, 45001, etc.) ;
- animation et co-animation d'ateliers de sensibilisation ;
- collecte, saisie et analyse de données ;
- cartographie et description des processus ;

- appui à la préparation et à la conduite des audits internes ;
- participation aux chantiers 5S et Kaizen ;
- appui aux démarches Lean Six Sigma et à l'amélioration des processus ;
- appui aux actions de santé et de sécurité au travail (SST) ;
- appui aux activités QHSE ;
- documentation des bonnes pratiques et rédaction de comptes rendus ;
- appui logistique et technique aux événements, prix, formations et programmes de l'ABMAQ.

5.4 Répartition des responsabilités junior / senior

Relève des consultants juniors	Relève des seniors / superviseurs
Collecte et saisie des données ; appui terrain ; documentation	Conception méthodologique et cadrage de la mission
Co-animation d'ateliers sous supervision	Animation principale et restitution aux instances dirigeantes
Appui à la cartographie des processus	Validation technique des livrables et recommandations
Appui à la préparation des audits internes	Conduite et conclusion des audits ; avis d'expert
Rédaction de comptes rendus et fiches pratiques	Validation finale et engagement de l'ABMAQ

5.5 Livrables attendus

- comptes rendus de mission et notes d'activité ;
- fiches de collecte et bases de données renseignées ;
- supports d'atelier et de sensibilisation co-produits ;
- cartographies de processus et fiches de procédure ;
- fiches de bonnes pratiques et rapports d'appui.

5.6 Organisation, supervision et obligations

Chaque mission est placée sous la responsabilité d'un chef de mission ou d'un consultant senior de l'ABMAQ, qui assure le cadrage, la supervision et la validation des livrables. Les consultants juniors s'engagent à respecter les délais, les consignes méthodologiques, le code d'éthique et les règles de confidentialité de l'Association. L'ABMAQ s'engage, pour sa part, à fournir le cadrage nécessaire, à assurer l'encadrement technique et à reconnaître les contributions réalisées.

5.7 Durée et résultats attendus

Les missions sont ponctuelles, leur durée étant fonction de la nature des prestations (de quelques jours à plusieurs semaines). La durée prévisionnelle des missions et la durée de validité du vivier seront précisées par l'ABMAQ. Le résultat attendu est un appui fiable, professionnel et conforme aux standards de qualité de l'Association.

6. Profils recherchés

L'ABMAQ recherche des profils juniors selon les huit familles de spécialisation présentées ci-dessous. Les candidats ne sont pas tenus de maîtriser l'ensemble des domaines : la maîtrise avérée d'au moins une spécialisation suffit pour manifester son intérêt. Les niveaux attendus couvrent l'étudiant avancé, le jeune diplômé, le profil disposant de un à trois ans d'expérience et le consultant indépendant junior.

Famille de profil	Formation souhaitée	Compétences et outils
1. Qualité / Système de management	Qualité, génie industriel, management, sciences de l'ingénieur	ISO 9001, PDCA, gestion documentaire, indicateurs
2. QHSE	QHSE, sciences de l'environnement, HSE	ISO 9001/14001/45001, analyse de risques, conformité
3. Santé et sécurité au travail	SST, hygiène industrielle, ergonomie	ISO 45001, évaluation des risques professionnels, plans de prévention
4. Environnement	Sciences de l'environnement, génie de l'environnement	ISO 14001, aspects et impacts, conformité réglementaire
5. Productivité et Kaizen	Génie industriel, management, productivité	5S, Kaizen, gestion de la performance, indicateurs de productivité
6. Lean Six Sigma / amélioration continue	Génie industriel, statistiques, qualité	DMAIC, outils Lean, analyse statistique de base
7. Excellence opérationnelle	Management, ingénierie, qualité	Modèles d'excellence, pilotage de la performance, gestion de projet
8. Données, Intelligence artificielle, Génie logiciel suivi-évaluation et capitalisation	Statistiques, Informatique, TIC, économie, data, qualité	Collecte et analyse de données, Développement d'applications, Automatisation associé à l'IA, tableurs, reporting, capitalisation

Pour chaque profil sont également attendues : des expériences ou stages pertinents (même de courte durée), des qualités comportementales (rigueur, sens de l'écoute, esprit d'équipe, fiabilité, discrétion) et un potentiel de développement. La capacité à produire des livrables clairs et exploitables (comptes rendus, fiches, supports) constitue un atout déterminant.

7. Conditions d'éligibilité

Sont éligibles au présent Avis à Manifestation d'Intérêt les candidats remplissant les conditions suivantes :

- être une personne physique ;
- être étudiant avancé, jeune diplômé, consultant junior ou professionnel débutant ;
- justifier d'une formation ou d'une expérience pertinente dans au moins l'un des domaines couverts ;
- démontrer un intérêt avéré pour la qualité, la productivité ou l'amélioration continue ;
- être disponible pour des missions ponctuelles ;
- accepter le code d'éthique et les règles de confidentialité de l'ABMAQ.

8. Dossier de candidature

Le dossier de manifestation d'intérêt comprend les pièces ci-dessous. La distinction entre pièces obligatoires et pièces facultatives vise à préserver l'inclusivité de la procédure tout en garantissant sa crédibilité.

Pièce	Caractère
Lettre de manifestation d'intérêt	Obligatoire
Curriculum Vitae détaillé	Obligatoire
Déclaration sur l'honneur (annexe)	Obligatoire
Copies des diplômes ou attestations	Obligatoire si disponibles
Certificats de formation (ISO, Lean, Kaizen, etc.)	Facultative
Références ou attestations d'expériences pertinentes	Facultative
Tout autre document jugé utile	Facultative

9. Critères d'évaluation et grille de notation

Les manifestations d'intérêt sont évaluées sur 100 points, selon la grille pondérée ci-dessous. La pondération est calibrée pour valoriser le potentiel des profils juniors sans surpondérer l'expérience, afin de ne pas pénaliser les jeunes diplômés.

Critère	Points
Formation académique et certifications	20
Expérience ou stages pertinents	20
Maîtrise des outils qualité, QHSE, Kaizen, Lean ou productivité	20
Motivation et compréhension des missions de l'ABMAQ	15
Qualités comportementales et potentiel de développement	10
Disponibilité et mobilité	10
Qualité du dossier soumis	5
TOTAL	100

9.1 Règles d'évaluation

- Seuil minimum de présélection : 60 points sur 100 ;
- Possibilité d'un entretien complémentaire pour les candidats présélectionnés ;
- Classement des candidats retenus par domaine de spécialisation ;
- Constitution d'un vivier à l'issue de l'évaluation ;
- Possibilité, pour l'ABMAQ, d'organiser des formations complémentaires au bénéfice des membres du vivier.

10. Processus de sélection

La sélection se déroule selon un processus transparent et défendable, structuré comme suit :

- publication de l'Avis à Manifestation d'Intérêt ;
- Soumission des candidatures via le formulaire d'inscription en ligne ;
- vérification administrative de la complétude et de l'éligibilité ;
- évaluation technique selon la grille de notation ;
- classement des candidats par domaine de spécialisation ;
- entretiens éventuels des candidats présélectionnés ;
- validation des résultats par le comité d'évaluation de l'ABMAQ ;
- notification des candidats retenus ;
- constitution et formalisation du vivier ;
- contractualisation ponctuelle selon les besoins effectifs de l'ABMAQ.

11. Calendrier indicatif

Le calendrier ci-dessous est fourni à titre indicatif et sera précisé par l'ABMAQ lors de la publication officielle de l'avis.

Étape	Date prévisionnelle
Publication de l'AMI	27 Juillet 2026
Date limite de soumission des dossiers	27 Août 2026
Analyse administrative	31 Août 2026
Évaluation technique	Septembre 2026
Entretiens éventuels	Septembre 2026
Notification des candidats retenus	Septembre 2026
Mise en place du vivier	Octobre 2026

12. Modalités de soumission des dossiers

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir à l'ABMAQ au plus tard le **27 Août 2026**, selon les modalités précisées ci-dessous.

Modalité	Précision
Mode de soumission	Electronique
Lien de candidature	Accéder au formulaire de candidature
Date et heure limites	27 Août 2026 à 16H00
Format des pièces	PDF uniquement

Tout dossier incomplet, ou parvenu après la date et l'heure limites, pourra être écarté. Les frais éventuels liés à la préparation et à la soumission du dossier sont à la charge exclusive du candidat.

13. Confidentialité, éthique et réserve

Les candidats s'engagent à respecter les principes d'intégrité, d'impartialité et de confidentialité applicables aux interventions de l'ABMAQ. Les informations communiquées dans le cadre des missions revêtent un caractère confidentiel et ne peuvent être divulguées sans autorisation.

L'ABMAQ traite les données personnelles transmises dans le seul cadre de la présente procédure et de la gestion du vivier, dans le respect des règles applicables en matière de protection des données. Les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification de leurs données.

NB : L'ABMAQ se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent avis, de le modifier ou de l'annuler, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation. L'inscription au vivier ne confère aucun droit à mission.